

SARL L'INSTANT D'UN CAPRICE
493 RUE DU PRESIDENT WILSON

46000 CAHORS

REFERENCE A RAPPELER :

Affaire : ASSURANCES BANQUE POPULAIRE

c/ SARL L'INSTANT D'UN CAPRICE

Nos refs : 7198152/CT/ DB1

NIORT, le 20.11.2024

Vos Réfs : ASSU 46048522 22

Objet : Cotisation(s) impayée(s) du 31.07.2024 au 24.09.2024 pour MUTLIGARANTIES CHEF D'ENTREP.-BANQUE POPULAIRE-Fin: 14.09.2024
Dossier suivi par : 05.49.28.57.96 cot@atlanthuis.fr

POUR NOUS CONTACTER

☎ : 05.49.28.39.00

📠 : 05.49.28.34.39

✉ : etude@atlanthuis.fr

Je vous rappelle l'affaire citée en références. J'ai bien pris note de votre engagement. C'est pourquoi, vous trouverez ci-dessous le **PLAN D'APUREMENT** de votre dossier.

Mode de paiements acceptés :

par virement :

CDC

FR4240031000010000306672N20

BIC : CDCGFRPPXXX

par chèque :

libellé à l'ordre de la S.A.S.
ATLANTHUIS

par carte bleue

à l'étude, par téléphone,
en ligne sur notre internet

www.atlanthuis.fr



ou depuis votre smartphone
en utilisant ce flash code



Chaque mois, je vous invite à nous recontacter par téléphone au plus tard dès réception de notre SMS de rappel, muni de votre carte bancaire afin de procéder ensemble au règlement.

A titre indicatif : Nous ne procédons à **AUCUN PRELEVEMENT**. Vous trouverez les différents modes de règlements mis à votre disposition sur la gauche de toutes nos correspondances.

Merci de bien vouloir établir vos **chèques** à l'ordre la SAS ATLANTHUIS, y préciser au-dos de chacun d'eux la **référence** de votre dossier n° ainsi que les **dates d'encaissement** souhaitées, et nous les faire parvenir à l'adresse postale indiquée en-en-tête de la présente.

Date	Nature de l'opération	DEBIT	CREDIT
25.10.2024	PRINCIPAL CREANCE	893,28	
10.12.2024	Engagement		179,00
10.01.2025	Engagement		179,00
10.02.2025	Engagement		179,00
10.03.2025	Engagement		179,00
10.04.2025	Engagement		177,28
Cumuls		893,28	893,28
Solde			

Toutes les réserves sont faites pour le cas d'un retard de votre règlement, ce qui entraînerait la poursuite de la procédure et mettrait à votre charge des frais et des intérêts supplémentaires.